

*Paris, le 16 avril 2015*

## **Déclaration finale pour le deuxième Forum parlementaire franco-marocain**

Conduites par les présidents des assemblées du Parlement de la République française et du Royaume du Maroc, des délégations de ces quatre assemblées se sont réunies à Paris, le 16 avril 2015, pour la deuxième session du Forum parlementaire franco-marocain. Cet événement a permis de poursuivre la concertation et le dialogue parlementaire entre les deux pays, afin de consolider le partenariat exceptionnel entre Paris et Rabat et de favoriser leur compréhension mutuelle et leur coopération. Le Forum s'inscrit dans le contexte du nouvel élan donné à nos relations bilatérales.

Les échanges qui ont eu lieu au cours de ce forum ont permis de mettre en exergue la qualité des relations entre la République française et le Royaume du Maroc et la volonté commune de préserver cette qualité de la relation bilatérale et du partenariat d'exception.

Ils convient également de relever la densité et la cordialité des relations parlementaires, à tous les niveaux : Présidents de chaque chambre, commissions des affaires étrangères et groupes d'amitié. Les échanges entre les deux Parlements ont fourni un terreau propice, dans la période récente, à la relance des relations bilatérales.

1 - Les représentants des deux Parlements se réjouissent du **nouvel élan donné aux relations entre la République française et le Royaume du Maroc** par M. François Hollande, Président de la République française, et par Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Roi du Maroc, à la suite de leur entretien au Palais de l'Élysée le 9 février 2015. Cet élan témoigne de la solidité et de la maturité des liens entre les deux pays. La France et le Maroc sont l'un pour l'autre des partenaires majeurs, qui ont des intérêts communs dans de nombreux dossiers régionaux et internationaux et qui travaillent ensemble pour proposer des solutions aux principaux problèmes de notre temps. Leur coopération doit notamment servir la vision d'un espace méditerranéen ouvert, en paix, favorisant les échanges humains, économiques et culturels.

2 – S'agissant de la **lutte contre le terrorisme**, les parlementaires ont souligné la nécessité d'une intensification du partenariat et d'une approche globale contre ce phénomène. La France et le Maroc partagent une tradition d'ouverture : ils condamnent toutes les formes de radicalisation et d'extrémisme. La France a été sensible au message de solidarité du Maroc à la suite des attentats de janvier 2015 à Paris et soutient de son côté la stratégie marocaine consistant à promouvoir la tolérance religieuse, assurer le développement social parallèlement au développement économique et renforcer la sécurité. Le sujet de la formation des imams a fait l'objet d'échanges nourris : il s'agit de l'une des clefs pour lutter efficacement contre les dérives.

Face à la montée des périls, nos deux pays mènent une politique résolue de lutte contre les actions terroristes, dont ils ont été la cible. Les parlementaires ont uni leurs voix pour condamner l'attentat commis à Tunis le 18 mars et exprimer leur solidarité avec le peuple tunisien et l'ensemble des familles ou proches des victimes. La coopération sécuritaire entre nos deux pays pour démanteler les filières terroristes constitue une priorité. Les parlementaires se sont réjouis du rétablissement de la coopération judiciaire, dont l'apport est indispensable pour répondre aux défis sécuritaires.

Les participants au Forum ont partagé leurs inquiétudes sur la montée de l'insécurité au Sahel et en Afrique centrale, insécurité qui s'accompagne de manière croissante de violences qui bafouent les valeurs humaines les plus élémentaires. Ils ont condamné sans réserve les actes terroristes de la secte Boko Haram et ont appuyé les actions du Cameroun, du Nigeria et du Tchad pour la combattre. Ils ont également appelé à une véritable réconciliation nationale au Mali sur la base d'un dialogue inclusif tenant compte des attentes de toutes les populations maliennes dans le cadre de l'unité et de l'intégrité territoriale du Mali.

La situation en Libye constitue également une préoccupation commune aux représentants des deux Parlements. Il est urgent de parvenir à une solution politique dans le cadre du dialogue lancé par les Nations-Unies, permettant une stabilisation de ce pays, préservant son intégrité territoriale et contribuant à une meilleure sécurité dans l'ensemble de la région. Les parlementaires français et marocains apportent leur plein appui à ce dialogue inter-libyen, dont la réunion la plus récente s'est tenue au Maroc.

3 – Les participants au Forum ont souligné leur attachement à la **stabilité et au développement du continent africain**. Ils ont appelé à des actions concrètes pour assurer la sécurité et la prospérité du continent. Il s'agit non seulement de combattre le terrorisme mais aussi de répondre à un impératif de dignité humaine, en permettant à des centaines de millions de personnes d'accéder à des conditions de vie décentes. Les multiples partenariats, comme l'accompagnement des petites et moyennes entreprises françaises et marocaines ou la coopération entre institutions financières, sont autant d'outils au service de cette ambition.

L'Afrique subsaharienne et plus généralement l'espace francophone en Afrique représentent des opportunités de partenariats. Dans une économie globalisée, caractérisée par l'intensification des relations entre pays du Sud, il est de l'intérêt des entreprises françaises et marocaines de répondre conjointement aux besoins des marchés africains, qu'il s'agisse de la fourniture d'énergie, de la gestion de l'eau, de l'assainissement, des transports ou de la sécurité alimentaire.

4 – L'année 2015 sera marquée par la tenue à Paris, en décembre, de la **Conférence sur le climat**, dite COP 21. Les représentants des deux Parlements ont rappelé qu'après la France, le Maroc présidera la conférence qui suivra (COP 22) et que les questions climatiques sont désormais au premier rang des préoccupations internationales. Entre désertification, raréfaction des ressources en eau, violence croissante des tempêtes, rares sont les régions du monde qui ne soient pas concernées directement par ces questions. La France et le Maroc partagent le même objectif en faveur d'un accord universel et contraignant de lutte contre le

dérèglement climatique, permettant de contenir le réchauffement global en-deçà de 2°C, tout en prenant en compte les besoins des pays en développement.

5- Les membres du forum proposent de réunir ensemble à Paris, en octobre, les représentants des 42 parlements de l'Union pour la Méditerranée, avec des représentants des sociétés civiles sous l'égide de la Fondation Anna Lindh, sur les enjeux climatiques de l'Europe, de la Méditerranée et de l'Afrique. Cette réunion préparera la réunion interparlementaire mondiale prévue à Paris début décembre.

6- Les représentants des deux parlements se sont félicités de la position constante des autorités françaises concernant la question du Sahara, selon laquelle la France soutient les efforts déployés dans le cadre des Nations unies pour parvenir à un règlement politique, et considère le plan d'autonomie marocain, comme une base sérieuse et crédible en vue d'une solution négociée, conformément aux résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies.

7- Les représentants des deux Parlements tiennent enfin à souligner la **vitalité des relations** entre Paris et Rabat dans les domaines culturels et universitaires, gage d'une meilleure connaissance réciproque. Rappelant l'importance de la communauté marocaine vivant en France et celle de la communauté française au Maroc, ils considèrent, plus que jamais, que le partenariat franco-marocain doit refléter l'amitié entre les deux peuples.

8- A l'issue de leurs échanges, les délégations marocaines et françaises ont décidé d'assurer le suivi de leurs travaux et de préparer le prochain forum parlementaire franco-marocain, qui aura lieu au Maroc en 2017.